L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 25 AOUT 1878.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

LA FIEVRE JAUNE.

La fièvre à Memphis.

Memphis, 23 — Peu de changement dans les rapports du soir. Chaque heure compte de nouvelles victimes. 45 cas et 10 morts dans les dernières 24 heures. Parmi les morts sont John A. Ronst et John C. Forbes. Les Drs Frayser et Keable ont été attaqués la nuit dernière.

La société Howard et autres sociétés de secours rapportent que les malades vont bien; beaucoup sont en convalescence. Par suite de la notice du Bureau de Santé, déclarant la fièvre épidémique et invitant tous ceux qui le peuvent à quitter la ville, 200 personnes se sont absentées, la plupart sont au camp Joe Williams.

Le vice-président Hansteff et le secrétaire Smith de la société [illegible] prient tous ceux qui peuvent contribuer d'envoyer leurs secours à l'association Howard de Memphis: il sera donné un reçu.

L'appel suivant est fait en faveur des orphelins:

Aux Catholiques dans tout le pays. Le fléau s'est appesanti sur Memphis. Le nombre des orphelins sera grand. L'asile St-Pierre de cette ville est déjà encombré. On demande des secours. Adresser [illegible] au Rév. J. A. Kelly, Eglise St-Pierre.

Memphis, midi, 24—La fièvre fait toujours des progrès; la panique a envahi la population. Les pauvres demandent à être envoyés hors de la ville. 105 cas dans les dernières vingt-quatre heures, et 12 morts. Des 105 cas, 75 datent de ce matin. On demande des gardes-malades, surtout des femmes.

La situation à Memphis.

Memphis, 24.—Aujourd'hui le nombre des cas rapportés est près du double de ceux des jours passés. Total pour les 24 heures finissant à 6 heures du soir, 106. Morts pendant le même espace de temps, 15. La panique s'étend à cette nouvelle. Une grande partie de ceux qui étaient déterminés à braver le fléau se sont enfuis par le chemin de fer, ce soir. La société Howard n'a pu suffire aux travaux qui lui étaient imposés; grande difficulté pour se procurer des gardes-malades.

Parmi les morts d'aujourd'hui est le Dr John C. Reyers; parmi les nouveaux cas, le Père Mairer, de l'église Ste-Brigitte, le Dr D. J. Porter et Dolt-Timmel, caissier de la banque nationale allemande.

Le grand dictateur des Chevaliers d'Honneur du Tennessee, a adressé un appel aux Chevaliers d'Honneur leur demandant des secours. Plusieurs membres de l'ordre sont morts; un plus grand nombre sont sur la liste des malades. Les dépenses des loges sont libérées, le trésor est vide. Tout le monde est au travail. Les Odd Fellows, les Maçons, les Chevaliers d'Honneur, les ordres de travailleurs, les comités de secours sont occupés à transporter les malades et les malheureux.

La terrible épidémie de 1873 n'a pas produit plus de détresse que celle d'aujourd'hui. Aujourd'hui toutes les familles sont absentes en peu d'heures. La misère est d'autant plus grande qu'il est impossible de leur porter des secours à temps.

La fièvre à Vicksburg.

Vicksburg, 24—La fièvre s'étend toujours. Les Drs Smith et Hunt sont frappés. 48 nègres attaqués.

Canton désertée.

Canton, 24—La ville est dépeuplée, de 3,500 habitants il ne reste plus qu'une centaine.

La fièvre à Grenada.

Grenada, 24—Le Dr Veatre, le juge Walton, président du comité de secours, ont été attaqués, hier. Les noirs sont frappés en masse.

La situation à Jackson.

Jackson, 24—Pas encore un cas de fièvre à Jackson. Nos autorités déploient une grande activité pour préserver la ville du fléau. Les chemins et les ruisseaux sont nettoyés nuit et jour. Des patrouilles parcourent constamment les rues. Blancs et noirs se sont constitués en détectives et tout étranger suspect est [illegible] de la ville avec ordre de n'y [illegible].

[illegible] d'alarme sonnent à 10 heures [illegible], et toute personne trouvée dans les rues après [illegible] sera arrêtée. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] jugerait [illegible] Vicksburg [illegible] aujourd'hui [illegible] [illegible] qui ont été [illegible] par le grand secrétaire Power.

Les appels suivants [illegible] d'être [illegible]:

[illegible], 24 août 1878.

Les Odd Fellows des Etats-Unis ont [illegible] secours; nous [illegible] d'ar[illegible] notre [illegible]. Ceux de nos [illegible] moyens, [illegible] par le fléau. La mortalité et la détresse à Vicksburg, Grenada et Port-Gibson sont [illegible]; d'autres villes sont sérieusement menacées; envoyez vos contributions à notre grand [illegible] J. J. Powers, [illegible] fera les distributions.

Signé: [illegible]
[illegible] Maître.

[illegible] 1878.

A [illegible]:

Le désespoir [illegible] Jackson et [illegible] villes frappées par le fléau, est effrayante. Les citoyens qui le pouvaient ont fui. L'évêque Elder, quelques prêtres et les Sœurs de la Miséricorde sont à la recherche des mourants et soignent les malades, à Vicksburg. Envoyez-nous des secours promptement. Adressez [illegible] Elder, Vicksburg.

Signé: C. Cummings, Vice-Président de l'Association [illegible].

[illegible] par la [illegible].

Memphis, 24—[illegible] spéciale à [illegible] rapporte 6 cas [illegible]. Le Bureau de santé de Jackson a désigné [illegible] et Greenville [illegible] infectées [illegible] de quarantaine.

[illegible] quarantaine [illegible]

[illegible]

[illegible], 24.—[illegible] en [illegible] à [illegible] [illegible].

Les autorités de la paroisse ont établi une quarantaine sur chaque route, et condamnent à une amende de $300 ou à 30 jours de prison de personne toute personne pénétrant dans la ville et venant des districts infectés.

Secours pour les victimes de la fièvre jaune.

Cincinnati, 24—Les souscriptions en faveur des victimes de la fièvre s'élèvent à $600. On monte un concert monstre [illegible] Hall en faveur des victimes.

New York, 24—Le comité de secours de la Chambre de Commerce a reçu $1500 pour les victimes de la fièvre.

Chicago, 24—Des souscriptions s'élevant à $2,500 ont été faites à la Chambre de commerce pour les victimes de la fièvre.

Macon, 24.—Le comité de secours de Macon a levé $600 en faveur des victimes de la fièvre et a envoyé $300, [illegible] à Vicksburg et Grenada.

Memphis, 24—En réponse à l'appel fait par Junius P. Anderson, membre de l'association Howard de Memphis, qui avait été soigner les malades à Grenada, Ch. J. [illegible] et D. W. Cook ont offert leurs services et se rendent à Grenada. Ce [illegible] deux autres de nos médecins, les Drs [illegible] et Shwartt sont frappés.

Mobile, 24—Le club "Cant get away," de cette ville, a autorisé les Associations de secours de la Nouvelle-Orléans à tirer sur lui pour la somme de $600, celle de Memphis pour $300; de Vicksburg, pour $200, de Grenada pour $100. Pas de fièvre en ville.

[illegible], 24.—[illegible] $300 en faveur des victimes de [illegible] envoyé $200.

Rapport officiel à Washington sur la fièvre jaune.

Washington, 24.—Extrait des rapports officiels reçus pendant la semaine dernière, conformément à la loi de quarantaine:

Nouvelle-Orléans. — 771 cas, 255 morts; en tout 1673 cas et 534 morts.

durant les dernières 24 heures; depuis hier midi, 120 cas et [illegible] morts.

Vicksburg—Au moins 400 cas, depuis le 12 août jusqu'à hier soir, et 65 morts. 20 morts dans les dernières 24 heures.

Le Dr. Booth qui fait le service de l'hôpital de la marine en notre ville, télégraphie: "Je suis malade, impossible de me procurer des détails certains.

Memphis.—144 cas, 33 morts pendant les derniers 6 jours jusqu'à vendredi soir.

Canton. — Le premier cas à Canton a eu lieu le 1er août. Jusqu'à hier soir, il y a eu 18 cas et 8 morts.

Port Gibson.—118 cas, 9 morts jusqu'à hier matin.

Cincinnati. — L'ingénieur du steamer Golden Rule est entré à l'hôpital, le 22, avec la fièvre. Il y a un autre cas, provenant probablement de Memphis.

Morgan City—1 cas le 21 août, provenant de la Nouvelle-Orléans.

Ocean Springs—3 cas, 1 mort; le tout importé.

St-Louis—4 réfugiés morts de la fièvre à St-Louis, pendant la semaine dernière.

Louisville—4 matelots du fleuve sont en traitement dans un hôpital improvisé sur les terrains de l'hôpital de la marine, venant des steamers John Porter, Sunflower, Belle et Golden Crown, les 17 et 18 du mois.

Mobile.—Le rapport d'un cas de fièvre jaune, en date du 16, est reconnu faux.

Key West.—Pas de fièvre.

Grenada, Miss.—Impossible d'obtenir des chiffres exacts, toute la population est diminuée.

Havane. — 90 morts de la fièvre jaune, 5 de la petite vérole, durant la semaine finissant le 17 août.

Matanzas.—Diminution dans les cas de fièvre jaune, seulement 5 navires américains dans le port, le 16 août, tous ou à peu près tous avaient des cas de fièvre à bord.

Cardenas et Sagua La Grande, Cuba.—Pas d'avis de fièvre le 16.

AFFAIRES D'ORIENT.

Les Monténégrins attaquent Podgoritza.

Vienne, 24—Le Tagblatt annonce que le général Plamenatz à la tête de 8400 Monténégrins à ouvert le feu sur Podgoritza.

Les Turcs défendaient la ville. Le prince Nicholas est parti pour Podgoritza avec 10 bataillons. Les consuls étrangers à Scutari s'efforcent d'arriver à un arrangement à l'amiable.

La question des juifs en Roumanie.

Rome, 24—Le gouverneur italien s'opposera à toute modification du traité de Berlin relativement aux juifs de Roumanie.

Rentrée des prisonniers turcs.

St. Pétersbourg, 24—Un décret révoque les prohibitions de l'exportation des chevaux de la mer Noire et de la mer d'Azof.

Le transport des prisonniers turcs a commencé. On les envoie par chemins de fer à Sébastopol; de là ils seront embarqués pour leur pays.

FRANCE.

La meilleure bière du monde.

La bière d'Anheuser a obtenu la grande médaille d'or à l'Exposition de Paris comme supérieure à toutes les bières d'Europe et d'Amérique.

Il est question de la démission prochaine de Mac-Mahon.

Paris, 24—Le Constitutionnel dit qu'il ne serait pas surpris que le général Mac-Mahon donnât sa démission en octobre.

RUSSIE.

Emprunt russe de 200 millions de roubles.

Un nouvel emprunt de 200 millions de roubles 5 pour cent va avoir lieu, l'émission est à 93, la banque impériale entreprend cette émission.

ITALIE.

Mort du fanatique Cazzaretti.

Le fanatique Cazzaretti, appelé "David le Saint" se proclamant lui-même prophète, qui s'était établi, avec 3000 adhérents, près de Grosetto, a été tué aujourd'hui par les gens d'armes, sur le refus fait par lui de disperser son monde. Il marchait sur Arcidosso.

ESPAGNE.

Tentative d'empoisonnement sur l'Empereur du Maroc.

Madrid, 24—On a tenté d'empoisonner l'Empereur du Maroc. Il est malade par suite.

Le Phylloxera à Malaga.

Madrid, 24—Une grande quantité de vignobles ont été atteints par le phylloxera dans le district de Malaga.

Le Pape et M. de Bismarck.

Londres, 24—D'après une dépêche de Berlin au Manchester Guardian, les négociations entre M. Masella, nonce du Pape et Bismarck n'ont abouti à aucun résultat. Les ultramontains continueront donc à faire opposition au gouvernement dans le Reichstag.

EGYPTE.

Commission d'enquête sur le revenu égyptien.

Alexandrie, Egypte, 24.—Le Khédive a accepté les recommandations de la commission d'enquête sur la condition du revenu de l'Egypte.

[illegible]

Havane, 24—Le steamer de la [illegible] anglaise arrivé aujourd'hui de St. [illegible] les nouvelles suivantes [illegible] rapports [illegible] sont pleins [illegible] est de la république [illegible] forces révolution[illegible] capitale. [illegible] critique, [illegible] On pense généralement que Lu[illegible] pouvoir; Gonzales n'a [illegible] moyen de [illegible].

[illegible] de nouveaux troubles [illegible] personnes notables se sont réfugiées dans les consulats anglais et français. A Port au Prince, le gouvernement a refusé de leur accorder [illegible] passe-ports, malgré la demande [illegible].

[illegible] Président [illegible] une forte garde entoure sa résidence. Il y a de nombreux cas de fièvre jaune à Port au Prince. La ville est insalubre à l'heure qu'il est, et les affaires sont tristes.

Porto Rico—La récolte de sucre a souffert une perte de 50 pour cent, par suite des pluies. Ceci se rapporte probablement à la dernière récolte.

Venezuela.—Les nouvelles jusqu'au 19 août représentent les affaires comme étant dans un état déplorable. La révolution en faveur de Guzman fait des progrès lents. Cependant le gouvernement est fort. Les affaires sont paralysées, surtout à Laguayra. L'argent est rare; le gouvernement a vainement essayé de lever un emprunt de $100,000, [illegible].

CONSUL [illegible]

M. Alcée Gauthreaux.

New York, 24—Aujourd'hui, devant le comité Potter, J. R. Alcée Gauthreaux, de la Nouvelle-Orléans, qui avait le commandement [illegible], en 1876, [illegible] que [illegible] à la Nouvelle-Orléans, s'élevait à 13,000; des affidavits ont été faits contre 9,400. De nombreux inspecteurs [illegible] d'élection en [illegible] étaient non-résidents, [illegible] qui avaient [illegible] la justice, quelques-uns même condamnés.

MM. T. R. Beecham et [illegible] B. Edgeworth, de la Nouvelle-Orléans, sont ensuite interrogés, puis Jas B. Kelly, jadis habitant le Texas, depuis à la Nouvelle-Orléans. Ils témoignent avoir vu Eliza Pinkston, prise chez elle pour se rendre au comité républicain d'investigation. Elle [illegible] les degrés, disent-ils, sans aide, et fut renvoyée chez elle dans un cab.

Le major Burke fit quelques rectifications à son témoignage, puis le comité s'ajourne jusqu'à convocation par le président.

Rapports entre les Etats-Unis et le Mexique.

New York, 24—Une lettre de Mexico dit que le secrétaire de la guerre du Mexique n'a aucune appréhension de troubles entre son pays et les États-Unis. Il pense pourtant qu'ils ont tort d'exiger que le Mexique empêche les Indiens de pénétrer sur leur territoire, attendu qu'ils [illegible] sont inquiétés eux-mêmes [illegible] l'Escobedo de [illegible] dans le Mexique, ou l'ont même [illegible] gouvernement.

Maladie de John F. [illegible]

New York, 24—John L. Lee, qui est enfermé dans l'asile de Bloomingdale, est toujours très-souffrant. Le médecin dit qu'il se remettra dans quelques semaines.

Engagement sérieux entre les officiers du Revenu et des distillateurs en contrebande.

Nashville, 24—Les officiers du Revenu rapportent qu'ils ont eu un engagement avec des distillateurs illicites en Aving, dans le comté Overton, sous la conduite de Campbell Morgan. Les officiers ont subi leur feu pendant 45 minutes. Philippe, Pippers et Smith ont été blessés. Le commissaire Baum a donné au collecteur Woodcock pleins pouvoirs pour envoyer une force suffisante pour s'emparer de la bande.

Honneurs rendus à la mémoire d'un membre du barreau de Philadelphie.

Philadelphia, 24.—Un nombreux meeting des membres du barreau de Philadelphie a eu lieu aujourd'hui, à l'occasion de la mort de Henry Armitt Brown. Des résolutions ont été votées à la mémoire du décédé, et un comité a été nommé pour les communiquer à la famille. Les funérailles ont eu lieu cette après-midi.

Faillites.

Harrisburg, Ky., 24 — M. Brayer Trapnall & Cie. ont suspendu. Passif, $76,000; actif $10,000.

Springfield, Ill., 24—Westermail, distillateur de Pékin, est en banqueroute. Passif, $250,000; $160,000 dûs au gouvernement.

Philadelphie, 24.—Lenienberger et Cie, négociants en articles de laine, ont fait banqueroute; passif, $225,000.

Marchés Etrangers.

New-York, 24, midi—Or 100 1|2.

Liverpool, 24, midi—Coton calme et sans changement, Middling Uplands 6 11|16, Orléans 6 13|16. Ventes 6000. Spéculation et exportation 500. Recettes 1150. Coton américain 1050. Futurs calmes, Uplands sur la base du Low Middling, livraison septembre 6 21|32, août et septembre 6 21|32, septembre et octobre 6 5|8, octobre et novembre 6 5|16, novembre et décembre 6 7|16; nouvelle récolte, Uplands sur la base du Low Middling, livraison novembre et décembre 6 3|8.

Paris, 24, midi—Rentes 112f 10c.

Liverpool, 24, midi.—Coton calme et sans changement; middling uplands 6 11-16d, middling orleans 6 13-16d; ventes 6000 balles, 500 pour la spéculation et l'exportation; recettes 1150, américaines 1050.

A livrer calme; uplands, low middling clause, livraisons septembre 6 21|32d, août et septembre 6 21-32d, septembre et octobre 6 5|8d, octobre et novembre 6 5|16d, novembre et décembre 6 7|16d; nouvelle récolte novembre et décembre 6 3|8d.

Argent, Stocks, Etc.

New York, 21, soir.—Argent facile à 1 ½, change 4.83, or languissant à 100½, gouvernements calmes, nouveaux 5 à 1.06, bons d'Etats calmes.

New York, 24—Stock calme, argent 1 1|2, or 100 1|2 change, long terme 483, court 489; bons d'Etat calmes, gouvernements fermes, coton calme, ventes 629, middling upland 12 1|16, do. Orléans 12 5|16.

A livrer calme; août 11.98, septembre 11,69, octobre 11,44, novembre 11,24, décembre 11,17, janvier 11,17.

Marchés américains.

New York, 24 août.—L'or a ouvert à 100 1|8.

New York, 24, soir.—Coton—Recette nette 7, brutes 7, futurs calmes et fermes à la clôture, ventes 14,500 balles, août 12.02 à 12.03, septembre 11.71, octobre 11.44 à 11.45, novembre 11.24 à 11.25.

Passes.

Port Eads, 24 midi—Vent frais d'est nord-est. Arrivé steamship Emily B. Souder, goëlette J. G. Whipple. Pas de départs.

Passe du Sud-Ouest, 24, midi—Arrivé la barque anglaise Lemington. Pas de départs.

Port Eads, 24, 6 P. M.—Vent d'est nord-est. Arrivé la goëlette Lula Anceman, 6 jours de Sagua la Grande. Pas de départs.

Passe du Sud-Ouest, 24, 6 P. M.—Vent du nord-est. Pas de départs ni d'arrivages.

LA GRÈVE DES COCHERS PARISIENS.

Grâce à la grève des cochers, Paris dit le Figaro, a pris la physionomie la plus étrange qu'on puisse imaginer. Pour satisfaire aux besoins du public, et aussi pour atténuer le préjudice que lui cause la grève, la Compagnie générale a embauché tous les gens qui se sont présentés. Deux mille fiacres sont ainsi sortis le 8 août.

La tenue de tous ces cochers improvisés est indescriptible; les uns sont en blouse et en casquettes; d'autres ont de vieux paletots; quelques-uns sont tout bonnement en bras de chemise. Ils vont un peu au hasard dans Paris, ne sachant la plupart du temps, harcelés par les réclamations des clients qui s'aperçoivent avec terreur qu'ils tournent le dos à leur chemin. Quelques-uns, enhardis, se lancent bravement au petit trot, et, pour éviter les autres voitures, vont accrocher les becs de gaz.

Lors de la grève de 1865, on trouva dans la plaine Saint-Denis un grand nombre de voitures abandonnées par les remplaçants, qui avaient trouvé plus commode de ne pas rentrer au Dépôt et de s'en aller avec la recette. Nous craignons fort que ces faits ne se renouvellent cette année, car nous avons aperçu, sur certaines voitures, quelques uns de ces individus coiffés de la casquette à [illegible], dont on ne remarque d'ordinaire [illegible] coeurs que dans les bals [illegible]. L'un d'eux, arrêté à la porte [illegible] bien connue du faubourg [illegible] qui en sortaient "un tour de ballade à [illegible] fort [illegible] imprimée d'hier, se [illegible] de province qui, en [illegible] peur-L..., qu'il est engagé comme amoureux, avait trouvé charmant de gagner quatre francs par jour. Le malheureux est rentré hier soir [illegible].

—Dans ce métier, il faut trop boire, j'aurais le nez bourgeonné pour le jour [illegible].

Les [illegible] aux emplois de cochers intérimaires de la Compagnie éprouvent [illegible] une surprise désagréable en constatant, lors de leur embauchage, [illegible] on leur [illegible] pour en [illegible] avoir bien gagné. Il leur faut, en effet, [illegible], la Compagnie ne leur en confiant pas, c'est au moins deux francs ou deux francs cinquante. Puis il y a le pourboire obligatoire aux garçons d'écurie qui livrent au néophyte sa voiture attelée, un franc au bas mot, etc., etc. On voit que cela va, vite, plus vite assurément que les chevaux mis aux mains des cochers improvisés.

Cependant le nombre des [illegible] [illegible] de gens qui n'ont rien à faire!

M. Darwin.—L'élection de M. Darwin, l'auteur fameux de l'Origine des Espèces, à l'Institut comme membre correspondant de la section de botanique, fait un assez gros tapage: on sait que le savant écossais, développant une théorie déjà ancienne indiquée par Lamarck, celle de l'évolution graduelle des espèces, a émis une série d'hypothèses, d'après lesquelles [illegible] Fa dit à [illegible] à une cellule gélatineuse qui aurait flotté sur les océans [illegible] contenu le germe de toute la vie organisée: petit à petit, les organismes se sont dégagés de cette matière inerte par suite de cette loi naturelle qui élimine dans les espèces [illegible] et les animaux les formes supérieures et qui laisse disparaître les variétés inférieures.

Voilà très en gros la théorie darwinique à laquelle est abominable Lotière [illegible] tout récemment une sorte de publicité affirmative et dont son créateur n'est vraisemblablement point pièce les conséquences.

Ce n'est pas d'ailleurs le philosophe qu'a élu l'Institut, mais le botaniste, et il paraît que celui-là est tout à fait de premier ordre.

La famille de Lord Beaconsfield.—On a tant parlé, dans ces derniers temps, de lord Beaconsfield, le nouveau membre de l'ordre de la Jarretière, qu'on ne lira pas, croyons-nous, sans intérêt, quelques détails sur sa famille. Nous les empruntons au City Press, de Londres:

Le grand-père de lord Beaconsfield était intéressé dans la maison de MM. Clark, Angled et Cie., fruitiers dans la petite rue des Minoirs. Le nom de Disraeli est encore visible sur les livres de cette maison.

Le père de lord Beaconsfield acheta une action de la corporation des marchands de fruits, et il a reçu les annuités de cette action jusqu'à sa mort.

Les intérêts de cette petite propriété sont encore payés à son fils, qui va régulièrement encaisser cette modeste somme, et signe le reçu à la Chambre syndicale de Guildhall.

Aux Victimes Rhumatiques.

A Messieurs les Editeurs de l'Abeille.
Messieurs et honorés confrères,

Quelque nom qu'on donne aux Maladies d'infection qui sévissent, çà ou là, à des époques indéterminées, il est une chose certaine et indiscutable: c'est que les dangereux miasmes qui circulent dans l'air ne sont pris que par les voies respiratoires ou les voies digestives. Il suit de là, forcément, qu'il y a deux moyens, préventif et curatif, à opposer à l'invasion: l'inhalation d'un désinfectant et l'absorption d'une liqueur qui isole, pour ainsi dire, l'estomac et les intestins des causes extérieures désorganisatrices. Tout le monde comprendra cette évidence sans plus d'explications.

D'après cela, je m'occupe en ce moment de la préparation d'une Liqueur spéciale qui m'a été précieuse ici, en 1853, et que, depuis lors, j'avais laissée en oubli. Comme préventive, je ne puis rien dire de cette Liqueur, ignorant le bien qu'elle a pu faire; comme curative, je dirai—et j'affirmerai honnêtement, qu'elle m'a réussi quatorze fois sur vingt. Je crois que c'est là un succès.

J'annoncerai les pharmacies dans lesquelles on trouvera des dépôts de ma Préparation.

Comme il faut un nom ou un titre à tout objet, l'étiquette de mes fioles portera: "Liqueur spéciale contre les fièvres miasmatiques", et, au-dessous, ma signature à la main. Une Direction, courte et claire, accompagnera chaque fiole.

Nota—J'ai besoin de la coopération d'un pharmacien intelligent.

Dr C. Testut,
Rue Bourgogne (Craps) 345, près Kerlerec.

Rome et Berlin.—Il paraît que les négociations entre le Vatican et Berlin ne sont pas aussi avancées que certaines feuilles le prétendent. C'est, du moins, ce qui résulte d'une note ayant un caractère évidemment officieux, publiée par la Gazette de l'Allemagne du Nord, qui reçoit, comme on le sait, les inspirations de M. de Bismarck.

Il y a lieu de constater, dit cette feuille, que les différentes nouvelles que l'on répand, méritent d'autant moins de créance qu'elles sont formulées sous une forme plus précise. On peut assurer que les négociations ont été poursuivies de part et d'autres d'une façon trop absolument confidentielle, pour que ni la Gazette de Magdebourg, ni la Nouvelle gazette de l'Eglise luthérienne, ni aucune autre feuille, puissent avoir quelque donnée sur les points où des concessions ont été demandées de part et d'autre.

Néanmoins, tout en mettant le public en garde contre les indications trop précises de certains journaux, la Gazette de l'Allemagne du Nord n'hésite pas à avouer que l'état des négociations doit être considéré comme favorable.

Cet acte diplomatique si grave préoccupait vivement, paraît-il, le cardinal Franchi, quand la mort est venue le surprendre. Voici, en effet, les détails émouvants que le Fanfulla nous apporte sur les derniers moments du cardinal secrétaire d'Etat.

Le cardinal était déjà entré dans cette période de pénible prostration qui annonce la fin de la vie, dans une maladie comme la sienne.

Deux médecins, placés l'un à droite et l'autre à la gauche du malade, comptaient, pour ainsi dire les battements de son cœur.

Monsignor Kasecki, secrétaire pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires, presque enseveli dans un fauteuil, tenait son regard fixé sur le visage du malade, avec cet air de somnolence apparente, qui lui est habituel.

Tout à coup, le cardinal Franchi étendit le bras vers Mgr Kasecki, et lui dit:
—Rien de ce côté?
—Rien!

Au même instant, entra le substitut du secrétaire d'Etat, avec la dépêche annonçant la visite du nonce pontifical au prince de Bismarck.

Le cardinal éprouva comme une secousse électrique. Il souleva sa tête sur l'oreiller, et s'écria:

—"C'est bien! Je suis content!" Une minute après, il était mort.

Le prince de Bismarck.—Un détail piquant recueilli par le Moniteur universel:

A peu près au même moment où, d'après les faux bruits répandus hier dans Paris, le prince de Bismarck était la victime d'un noir attentat, le chancelier était occupé tranquillement à se faire peser. Accompagné de son fils Guillaume, on le vit quitter la maison dans laquelle il se promenait aux environs de Kissingen, et se rendre à pied vers le petit kiosque où un industriel du pays avait établi une balance à l'usage des baigneurs qui désirent savoir quel effet les eaux ont produit sur leur embonpoint.

Le prince s'assit sur le fauteuil, et l'aiguille du cadran marqua aussitôt 242 livres 10 grammes. L'industriel constata avec force compliments que Son Altesse pesait 13 livres de plus que l'an dernier.

—C'est, ma foi, un peu trop de graisse, répondit le prince avec un peu d'humeur.

Ce qui ne l'empêcha pas de donner 1 thaler au peseur.

— Les journaux anglais annoncent qu'une épidémie de fièvre typhoïde d'un caractère alarmant vient d'éclater à Bristol. Les recherches médicales ont établi que cette épidémie avait été occasionnée par l'usage de lait contaminé par des germes typhoïdes. Vingt à trente familles ont été atteintes, et plusieurs cas, à ce que l'on craint, seront suivis de mort.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 24 août 1878.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
24 Août	$741,386 01	$205,782 96
Même temps la semaine dern.	$517,035 33	$82,976 03
Total la semaine dernière	4,124,425 66	$506,658 79
Total la semaine [illegible]	[illegible]	489,787 25

Nous devons à l'obligeance de M. I. N. Maynard, directeur du New Orleans Clearing House, le rapport suivant sur l'état des banques associées, à la clôture des affaires de vendredi, 23 août 1878:

[illegible] (moy.)	231,500 00
[illegible] des E.U. et des banques Nationales (moyenne)	2,999,300 00
Autre [illegible] comptant (moyenne)	13,400 00
Change à vue sur N. Y. (moyenne)	813,400 00
Change étranger (moy).	280,300 00
Dû par des banques et des banquiers éloignés (moyenne)	127,900 00
[illegible] et escomptes (moyenne)	10,114,500 00
Autres actifs comptant (moyenne)	4,326,300 00
	$18,906,600 00
Passif:	
Circulation (moyenne).	1,462,752 00
Dépôts (moyenne nette après échanges)	9,472,700 00
[illegible] banquiers éloignés, sujet à traite (moy.)	1,613,200 00
Autre passif à des banques et des banquiers	881,400 00
Autres passifs comptant (moyenne)	79,247 00
	$12,119,299 50

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation.	Diminution.
Espèces		
Legal Tender		75,000
Prêts		10,000
Dépôts		368,000

Le marché monétaire n'a pas varié.

Nous continuons de coter le papier de commerce exceptionnel à 8 pour cent d'escompte par an. A 1 de 9 à 10, second grade, nominal. Les prêts reposent sur des garanties collatérales sont à 6 à 8, et A 1 hypothèque à 8 1|2 à 10 et second grade nominal.

L'or ne pouvait être coté; il n'y a pas eu de ventes annoncées. Le marché s'est maintenu calme, ouvrant à 100 3|8 à 100 5|8 contre 100 1|2 à New York.

Le change étranger a été aux taux de la veille, et rien valant la peine d'être mentionné ne s'est fait.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 482 à 483 pour connaissement de navire et A1 clear, et à 485 1|2 à 486 1|2 pour effets de banques (taux des banques aux comptoirs — à 487) et les francs à 5.20 à 5.18 3|4 pour le papier de commerce.

Le change à vue sur New York était [illegible] et ferme. Pas de ventes annoncées.

Les banques et les banquiers ont continué de tirer des chèques sur New à 1|4 pour cent de prime, et le papier de commerce, à vue, était encore coté à 3|16.

Il y a eu une demande modérée de bons consolidés de l'Etat, étant cotés, à l'ouverture, à 72 1|4 à 72 1|2, et, à la clôture 72 à 72 1|4.

Les bons à prime étaient calmes et fermes, valant 30 1|2 à 30 5|8 toute la journée.

Les bons consolidés de la ville sont à 35 offre et à 37 demande. Rien d'important dans les scrips et les warrants de ville.

VENTES DU N. O. STOCK EXCHANGE.

1er Bureau à 10 A. M.

$65,000 State Consols		72¼
5,000	do (8 60)	72¼
10,000	do (8 60)	72¼
10,000	do (8 60 et int)	72¼

2me Bureau à 12 M.

5 actions Carrollton R. R.	$125	50—
20,000 State Consols à		72¼
$40,000 Premium Bonds		30⅝

Il n'y a pas de troisième bureau le samedi.

OPÉRATIONS HORS DE L'EXCHANGE.
Après le 2d bureau.

$17,000 State Consols		72¾
50,000	do	73
10,000	do	72¾
15,000	do	72¾
10,000	do	72¾
5,000	do	72¾
5,000	do	72¼

OR AMERICAIN ET ETRANGER.

Or américain	100⅛	@ 100¼
Argent américain, nouvelle émission	99½	@ pair
Pièces mexicaines, Or	99	@ 99½
Pièces de 5 francs, valeur en or	95	@ [illegible]
Pièces de 20 francs, valeur en or	$3.90	@ —
Souverains	[illegible]	@ —
Pièces de 10 thalers	[illegible]	@ —
Doublons espagnols	[illegible]	@ —
Doublons patriotes	[illegible]	@ —
Doublons mexicains	[illegible]	@ —
Pièces de 20 pesos mexicaines	19.[illegible]	@ —
Or de l'Amérique du Sud	[illegible]	@ [illegible]
20 marcs prussiens	4.[illegible]	@ $4.75
Or de la Californie	7 @	[illegible]
Or américain, poids léger	97 @ pair p. [illegible]	
Or américain mutilé	5 p. c.	[illegible]

NOTE—Le tableau suivant est le relevé hebdomadaire des cotes du New-Orleans Stock Exchange—3 P. M. Vendredi.

ACTIONS ET BONDS.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co.	100	—	—
Citizens	100	67¼	71¼
Germania Savings Bank	100	—	—
Germania National	100	—	—
Hibernia National	100	—	90
Lafayette	50	10¼	11¼
Louisiana Savings	100	—	—
Louisiana National	100	—	160
Mechanics' & Traders	50	—	—
Metropolitan	100	—	—
Mutual National	100	—	90
N. O. National	100	20	25
Peoples	50	46¾	—
Southern	100	—	—
State National	100	100	—
Union National	100	—	—
Workingmen's	25	13	—

Compagnies d'assurances.			
Crescent Mutual Ins.	100	—	92¼
Factors and Traders Ins.	100	102½	—
Firemen's	100	—	—
Germania Insurance Co.	100	—	—
Hibernia Insurance	100	74½	—
Home Insurance	40	21¼	22¼
Hope Insurance	100	—	—
Lafayette	50	25¼	—
Merchants Mutual	100	—	—
Mechanics' & Traders Ins.	100	—	—
N. Orleans Insurance As.	50	27¼	29
New Orleans Ins Co.	50	40	—
People's Insurance	50	—	—
Sun Mutual Insurance	100	108¼	—
Union Insurance	100	79	82

Chemins de fer Urbains.			
Canal	100	125	128
Crescent City	50	46	50
Canal and Claiborne	100	—	—
New Orleans City	100	130	—
Orleans	50	—	—
St. Charles Street	50	—	60

Actions Diverses.			
[illegible] Gas Works Co.	100	—	—
Crescent City Oil Co.	100	—	—
[illegible]	50	34¼	—
[illegible] Canal & Nav.	[illegible]	—	—
[illegible]	100	12	—
[illegible]	100	13	—
[illegible]	100	—	60
Louisiana Levee Co. [illegible]	100	—	—
[illegible]	100	15	1
Louisiana State Lottery Company	100	—	50
Louisiana Oil Company	100	25	—
[illegible] Cotton Press	100	—	—
[illegible] Tie Co.	100	—	—
[illegible]	100	1½	2¾
[illegible] Cemetery	100	[illegible]	—
[illegible]	100	30¼	[illegible]
[illegible]	100	22	30¼
[illegible]	100	—	—
[illegible]	[illegible]	—	—

Nouveaux Bons d'Etat.

Consolidés 7 p. c.		71¾	72¼

Bons de Ville.	Date d'échéance	Offre	Demande
Premium		30¼	30¾
[illegible] 1875.			
[illegible]		1892	34½	36
[illegible]		—	—
[illegible] 1870.		1880	—	—

Bons Divers.	Echéance		
Canal & Claib. [illegible]	1879	—	—
C C [illegible]	1881	—	—
Jefferson City [illegible]	1891	—	—
St. Charles Street [illegible]	1880	—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
[illegible]	1886	—	—
[illegible]	1888	108	—
[illegible]	1912	—	—
[illegible]	1914	—	—
[illegible]	1913	—	—

Coupons et Warrants.			
City [illegible]		71¼	74
1875		[illegible]	[illegible]
1876		[illegible]	[illegible]
1877		[illegible]	[illegible]
[illegible] Coupons		98¼	34
[illegible]		[illegible]	37
[illegible]		75	80

1 Avec dividende. 2 Sans dividende. 3 Avec coupon. 4 Sans coupon. 5 [illegible] 6 Comprend l'intérêt.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 24 Août 1878.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 65 balles à des prix ne dénotant aucun changement dans nos cotes. Les cotes sont les mêmes que celles d'hier.

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston à 11½, à Mobile 11 1|8, à Savannah 11 3|8, à Charleston 11½ à 11¾, à Wilmington 11¾, à Norfolk 11¼, à Baltimore 11¾, à New York 12 1|16, à Boston 12¼, à Augusta 11½, à Philadelphie 12¼, à Cincinnati 11⅝, et à St-Louis 11¾.

L'Exchange rapporte: Ventes 65 balles. Marché sans changement.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en main le 1er septembre 1877 balles		21,56[illegible]
Arrivé depuis le dernier état	37	
Précédemment	1,682,602	1,682,639
Total		1,704,207
Exporté aujourd.	rien.	
Expédié précéd.	1,703,603	1,703,603
Stock sur place et à bord		604
Stock (même temps l'année dernière)		33,291

Reçu depuis hier soir 37 balles.

TABAC.—Il y a eu un peu de mouvement. Les ventes embrassent 207 boucauts. Le montant en vente est de 4900. Nous continuons à coter:

Low leaf	2¼@ 2¾
Common	3 @ 3½
Good and Fine	3¾@ 4
Low leaf	4½@ 5¼
Medium	6½@ 7
Good and Fine	7½@ 8½
[illegible]	[illegible] 10

Reçu depuis hier soir 22 boucauts. Pas d'exportation. Stock en mains 6830 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin, 4 boucauts. Les cotes sont les mêmes que celles d'hier.

MELASSE—Reçu ce matin 29 barils. Exporté 10 barils. Nous cotons:

	Par gallon.
Inférieur	15@18
Commun	18@ —

FARINE—Reçu ce matin 7643 barils par le Jno. Gilmore et barges. Exporté 112 barils. Le good treble extra est très rare et en demande. Les prix ont haussé. Le low grade est en abondance. Vendu 1090 barils, dont 300 low grade pour Liverpool, à des conditions particulières et 65 barils low treble extra à $5,12½, 50 good treble extra à $5,40, 250 do. à $5,50, 125 choix treble extra à $5,75, 250 choix extra $6, 40 fancy à $6,25 le baril.

Nous cotons: Common à $2,50 à 2,75; [illegible] $3; superfine $3,25; single extra $3,50; [illegible] $4; double extra $4,25 à [illegible]; low treble extra $4,75 à $5,25; good treble extra $5,25 à $5,50; choix treble extra $5,50 à $5,75; choix extra $6; fancy $6 à $6,25 le baril.

VIANDES SALÉES SECHES. — Le stock est très faible et les épaules valent 6½ à 6¾c. la livre. Au détail, 6¾c.

JAMBON. — Le choix sugar cured small size est très rare, mais le medium average et le large size sont abondants. Nous cotons: Small size à 13½ à 14c. la livre, medium average, 13 à 13½, [illegible] à 13c.

GRAISSE—Le stock est toujours rare. Nous cotons en tierçons packers à 8¼c la livre, refined 9¼c., en barillets 9½ à 9¾c., en baquets 10c. Au détail il faut payer un ¼c. de plus.

BACON—Le stock est rare et en demande à 6c. pour les épaules, 7½ pour le clear rib sides, 8c. pour le clear sides. Au détail il faut payer ¼c. de plus.

BREAKFAST BACON—Le breakfast bacon est toujours rare et vaut 9½c. la livre.

PORC—Les marchands vendent le mess en lot à $12 à $12,12½ sur la levée. Au détail $12,75.

Se vendent au job: Rump Pork 8,25 à 8,50 le baril; Pig Pork $10 le baril; Jowls $7,50 le demi-baril, Jowls 5 à 5,20 le baril; Ham sausages 5c la livre.

WHISKEY. — Le rectifié de l'Ouest vaut $1,07 à $1,08 le gallon.

MAÏS—Reçu ce matin 2,348 sacs, Vendu 150 sacs blanc mêlé à 52c. le boisseau.

MAÏS EN GRENIER—Reçu ce matin 30,000 boisseaux par le Jno. Gilmore et barges. Vendu un lot de 25,000 boisseaux mêlé No 2 à 45c. le boisseau.

AVOINE—Reçu ce matin 10,128 sacs. Le stock sur la levée est fort. Vendu 600 sacs, dont 300 choix St-Louis à 35c. le boisseau et 150 do. à 36 et 200 vieux Galena à 37c.

SON—Reçu ce matin 1150 sacs. Le son se maintient à 85c les 100 livres.

FOIN—Reçu 3,091 balles. Le stock sur la levée est fort. Vendu 225 balles, dont 100 choix $17,50 et 125 do à $18 et 100 choix St-Louis à $17,50 la tonne.

BLÉ—Reçu ce matin 25,000 boisseaux par le Jno. Gilmore et barges. Le red winter No 3 du Kentucky se vend à 95c. le boisseau.

LAINE—Le stock est très faible. Nous cotons: le Burry à 9 à 11c. la livre; le Louisiana clear à 22 à 22½c.; le clear Lake à 23c.; le Pulled à 20 à 22½c. la livre. Vendu 6500 livres Burry et clear Lake mêlé à des conditions particulières.

MOUSSE—Nous cotons: gray 1 à 1½c. la livre; mixed 2½ à 2¾, noire 3 à 3¼.

VOLAILLES—Nous cotons les grosses volailles de l'Ouest à $4,50 à $5, les poulets à $2,50 à $4, les canards à $2,50 à $4, les oies à $5, les dindes à $10 la douzaine.

ŒUFS.—Les œufs sont rares et en demande, les œufs de l'Ouest valent 12 à 15c. la douzaine, ceux de la Louisiane à 20c. la douzaine.

POMMES DE TERRE —Nous cotons: Les pommes de terre de l'Ouest $1,65 à $1,90 le baril, les oignons de l'Ouest à $1.65 à $1.90, les pommes à $2,50 à $3, les choux à $1,50 à $2,50 la botte, les patates douces à $2 à $3,50, la choucroute à $6,50 à $7 le baril.

CAFÉ—Nous cotons, en détail, ordinaire à 14¼ à 14¾ c. (or); fair 16¼ à 16½ c.; good 17¼ à 17½; prime 18 à 18½ c. la livre. Le marché est fort et la demande modérée.

RIZ—Reçu ce matin 1240 barils. Nous cotons:

	Par livre.
Clean No 2	2½@ —
Ordinaire	5¼@5¼
Fair	5¾@5¾
Good	5¾@6—
Prime	6½@6¼
Choix	6½@ —

AVIS.

A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des [illegible] de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, décrépitude précoce, perte de la puissance virile, etc., j'enverrai GRATUITEMENT une recette qui les guérira. Ce remède précieux a été découvert par un missionnaire, dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, STATION D, BIBLE HOUSE, NEW YORK CITY.

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock.
Bœufs du Texas	644	1066	396
Veaux	655	689	139
Cochons	320	371	373
Moutons	81	31	211
Vaches à lait	22	6	8

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par lb brute.		[illegible]
do 1re qualité		[illegible]
do 2e do		[illegible]
Bœufs du Texas, choix, par tête		[illegible] 40
do 1re qualité		[illegible] 30
do 2e do		[illegible] 20
do 3e do		10 [illegible] 12
Cochons, 1re qualité, par lb brute		[illegible]
do 2e do		[illegible]
do 3e do		[illegible]
Moutons, 1re qual., par tête		[illegible]
do 2e do		[illegible]
do 3e do		[illegible] 3 00
Vaches laitières, 1re qualité, par tête		$40 00@70
Vaches laitières, 2me qualité, par tête		$30 00@50
Vaches du Texas avec veaux		[illegible]
Veaux, 1re qual. par tête		$ 7 50@ 8
do 2e do		$ 6 00@ 7
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête		[illegible]
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête		[illegible]

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 24 AOUT 1878.

ENTRÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Royal Minstrel, Taylor, Hull. Angleterre.
Barque (ang) Fulton, [illegible], Londres.

ARRIVÉS.

Steamship Emily B Souder, [illegible], Havane
(Attendant des ordres au bas du fleuve.)
Navire (ang) Imperial, [illegible], Liverpool

BATEAUX A VAPEUR.

[illegible] Irvine, [illegible], du bas du fleuve
[illegible], Donaldsonville
[illegible]
[illegible], de Port Eads
[illegible], du Bayou Sara

EXPORTATIONS.

HULL—par steamship Royal Minstrel—1900 [illegible]
LONDRES—par barque Fulton—2174 [illegible]

Arrivages de Produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Emma Irvine [illegible]
DONALDSONVILLE—par steamer [illegible]—[illegible]
PORT EADS—par steamer [illegible]—142 [illegible]
HAUT DU FLEUVE—par steamer [illegible]
BAYOU SARA—par steamer [illegible]—25 balles coton, [illegible] 705 [illegible]

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—1 balle coton, 1 sac coton, 4 [illegible] 236 [illegible]
[illegible] TEXAS RAIL ROAD—
[illegible] ST. LOUIS & ST. [illegible] R. R.

LISTE DE NAVIRES

[illegible]

NEW YORK.

Steamship Knickerbocker, Kemble, parti 17 août

BATH (Me)

Navire Scotia, [illegible] parti 1[illegible] août
Navire [illegible] parti 7 août
Navire [illegible] parti 28 juillet
Navire [illegible] parti 18 juillet
Navire [illegible] en chargement 3 août

LIVERPOOL.

Navire Colonial Empire, Bailey parti 15 août
Navire [illegible] parti 14 août
Navire [illegible] chargé 1 août
Navire Northampton, Murphy parti 6 août
Navire [illegible] parti 30 juill
Navire [illegible] parti 27 juill
Navire [illegible] parti 17 juill
Navire [illegible] partie 7 juillet
Navire [illegible] parti 17 juillet
Navire Orient, Allen parti 22 juillet

HULL (Ang.)

Navire Lydia, Henry parti 18 août

LONDRES.

Navire Stambool, [illegible] parti 7 août

WISCASSET (Me.)

Navire Alexander, Coton parti 11 août

ROCKPORT.

Navire Bombay, Peterson en charge. 3 août

ALMERIA.

[illegible] partie 21 juil

WEST HARTLEPOOL.

Barque [illegible] partie 1er août

PLYMOUTH (ANG).

Barque [illegible] partie 14 juil

DUNKIRK.

Barque [illegible] partie 26 juin

HAVRE.

Barque Jacques Cœur, Jean partie 27 juil
Barque [illegible] des Anges, Lecuyer partie 27 juil
Barque [illegible] chargée 17 juillet
Navire [illegible] parti 21 juillet
Barque [illegible] charg. 4 août
Barque [illegible] partie 3 mars

BORDEAUX.

Barque Angélique, [illegible] partie 2 août.
Barque Marie [illegible] chargeant 14 juillet
Barque Prima [illegible] partie 21 juin
Barque Léopold et Marie chargée 25 juin
Barque Constance [illegible] partie 2 juillet

ROUEN.

Barque Alphonse et Marie, Privet partie 20 juil
Barque New [illegible] chargée 2 août

[illegible]

Barque Eleanor [illegible] en charg. 14 juil

[illegible]

Barque [illegible] partie 18 juin

[illegible]

Barque [illegible] partie 8 juin

BREME.

Navire Constantin, [illegible] charg't 26 juil
Navire Cleopatra, [illegible] parti 26 juil

ANVERS.

Barque [illegible] partie 31 juil
Barque [illegible] partie 18 juil

GENES.

Barque [illegible] partie 7 août

BARROW.

Navire [illegible], Long parti le 4 juil

PALERME.

Barque [illegible], Young partie le 24 juil

BOMBAY.

Navire Prince Charlie, Irving charg't 13 juil

Un vieux médecin, se retirant [illegible] d'un missionnaire des Indes la formule d'un remède purement végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consomption, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme, et de toutes les affections de la gorge et des poumons, ainsi que pour la guérison radicale et sûre de la débilité générale et de toutes les maladies nerveuses [illegible] [illegible] du médicament en question, le livrer au public et aux malades. Le formule [illegible] gratuitement à tous ceux qui la désireront, avec une note de ce qu'il faut pour préparer le médicament et de l'employer avec succès. Envoyez, avec timbre, [illegible] ce journal, au Dr J. C. STONE, [illegible] Philadelphie, P.

NOUVELLES TAXES POSTALES.

Le Journal officiel du 19 publie deux décrets, en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de postes français établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés:

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants: Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie);

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants: Etats-Unis de l'Amérique du Nord; Brésil; République Argentine; Japon; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi); Perse (voie du golfe Persique); colonies et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, néerlandais et portugais; Inde britannique (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique, Aden et les établissements de poste indiens de Bagdad et de Bassorah (Turquie d'Asie) de Guadur (Béloutchistan), de Mandalay (Birmanie), de Mascate (Arabie) et de Zanzibar; colonies, ou établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Labouan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité; enfin, villes de l'Afghanistan, de l'Etat de Cachemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies paieront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres aux destinations dont l'énumération précède.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai prochain.

TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

Indication, par les cloches d'alarme, de la localité où éclate un incendie.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront ainsi qu'il suit la localité où le feu s'est manifesté:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après, elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 49, il y aura 4 coups de cloche, puis un moment après, 9 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 49.

Si l'incendie s'étend, il y aura 15 coups de cloche; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter à l'endroit où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Nouvelle.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Pompe No. 22, rue Tchoupitoulas, près Philip.
15 Pompe No. 23, rue Washington, près Magazine.
16 Compagnie Lafayette No. 1, rue Jackson, entre St-Thomas et Rousseau.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magazine et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Malley, rue Locust, entre Félicité et St-Andrew.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Second et Dryades.
28 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Pompe No. 12, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange.
34 Pompe No. 1, rue Hunter, entre Peters et Tchoupitoulas.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Precinct, coin Tchoupitoulas et Chippewa.
37 Coin Race et Magazine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles, près Felicity Road.
42 Pompe No. 20, rue Thalia, entre Dryades et Baronne.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
*47 Coin Galvez et Nouvelle-Levée.
*48 Pompe No. 6, coin Commerce et St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Pompe No. 18, rue Calliope, entre St-Charles et Carondelet.
56 Coin Nouveau Basin et Tritou Walk.
57 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
63 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
*71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Pompe No. 5 et à l'Hotel de ville.
83 Pompe No. 13. No. 12 rue Perdido.
84 Coin Carondelet et Commune.
[illegible] Coin Remparts et Canal.
*123 Coin Remparts et Poydras.
*124 Pompe No 14, rue Commune, entre Liberty et Howard.
*125 Workhouse, rue Girod.
*126 Coin Commune et Rocheblave.
*127 Coin Claiborne et Poydras.
[illegible] Coin Bienville et Vieille-Levée.
[illegible] Coin St-Louis et Royale.
[illegible] Pompe No. 7, rue Dauphine, entre [illegible] et Bienville.
[illegible] Coin Bourgogne et Toulouse.
[illegible] Pelican H. & L. No. 4, rue du Maine, près Conti.
[illegible] Canal et Robertson, Wood's Press.
[illegible] Coin Bienville et Johnson.
[illegible] Coin Derbigny et Conti.
[illegible] Coin Vieille-Levée et St-Philippe.
[illegible] Station de Police, Place Jackson.
214 Coin Hôpital et Dauphine.
*217 Pompe No. 10, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Quartier.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Pompe No. 21, rue Claiborne, coin St-Pierre.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
*241 Pompe No 8, Chemin du Bayou, coin Galvez.
*249 Coin St-Anne et Miro.
243 Steam Factory, Français et Broad.
[illegible] Hook & Ladder No. 3, coin Marigny et Peters.
253 Pompe No. 9, rue Esplanade, entre Décatur et Français.
254 Pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de Police, [illegible]
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poëte et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
513 Levee Steam Cotton Press, Levée.
514 Marché Washington, rue de Chartres, entre Louisa et Piété.
*515 Coin Louisa et Remparts.
612 Pompe No 24, Grands-Hommes, près Port.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Reynes et Dauphine.

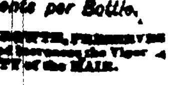

It promotes the GROWTH, PRESERVES the COLOR, and Increases the Vigor and BEAUTY of the HAIR.

OVER THIRTY YEARS AGO Lyon's Kathairon [illegible] It is the [illegible] Fifty Cents per Bottle.

Woman's Glory is Her Hair.
LYON'S
KATHAIRON

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres du Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations ou leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France.

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires toutes les projets tendant au même but, tels que traités de commerce, établissement de lignes de steamers etc., de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau, qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et signera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau, dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1878, et il restera en fonction jusqu'à l'élection pour le renouvellement:

Président: M. Victor Maignan.
1er Vice-Président: M. A. Carrière.
do M. C. T. Dugazon.
do M. Félix Limet.
do M. Pierre Poeyfarré.
Secrétaire-Trésorier: Mr F. Laborde.

Membres:

Messieurs: E. Allgeyer,	E. de Gau.
Jos. Bayle,	F. Laborde.
P. E. Brulatour,	E. Morlâs.
A. Conthi,	F. Tallegue.
L. Grand.	L. Vallée.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau en son délégué sur les travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée, mais toute motion devra être préalablement soumise par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois, au lieu et à l'heure qui seront fixés ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues et réglera l'ordre de ses travaux ou de ceux des Comités.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom des mémoires, pétitions, à faire toutes démarches ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse, dans l'intervalle entre les séances, aux demandes urgentes, en nommera des Comités auxquels le Président renverra les demandes d'informations, [illegible] s'il [illegible].

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également, avec l'assentiment, ou devra, à la réquisition du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau, d'impressions et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour le temps de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer, en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

Fait à la Nouvelle-Orléans, le 6 Janvier 1878.

Ont Signé:

Allgeyer, E., Négociant-Commissionnaire.
Albert, E., [illegible] en Chapellerie.
Aldigé, P., Manufacturier.
Aldigé, J.
Bayle, Jos., Importateur.
Barrière, O., Négociant.
Bertin, J., Boucher.
Boullard, H., Libraire.
Bodet, A., Négociant en mercerie.
Boisseau, F., Marchand-Tailleur.
Bois, O., Négociant.
Bernard, A., Bijoutier.
Boyer, N., Parfumeur.
Bigney, Théo., Courtier de sucre.
Blaise, P., Libraire.
Brulatour, P. E., Négociant-Importateur.
Bruno, Aug., Négociant-Commissionnaire.
Cazeaux, J. B., Négociant-Commissionnaire.
Carrière, Antoine.
Carrière, Olivier.
Carrière, Emile L.
Carrière, Charles J.
Cappacin, A., Pharmacien-Droguiste.
Coudurier, F., Marchand.
Chaquez, F., Magasin d'Instruments et Musique.
Cazalis, A., Négociant-Commissionnaire.
Coulon, F.
Coutard, Amédée.
Chauvière, T., Chapelier.
Chalaron, E., Importateur d'Articles de fantaisie.
Duprez, A., Marchand de Nouveautés.
Dabeizies, H., Négociant.
David, Jos., Négociant-Commissionnaire.
Dejean, J., Fabricant de Tabac.
Duchamp, E., Négociant.
Dugazon, A., Parfumeur.
Dugazon, E., Négociant-Commissionnaire.
Dugazon, C. T.
Dureaux, P.
Duprè, A., Manufacturier de Tabac.
Esteben, Paul, Président de la Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.
Fauvelier, E., Négociant-Commissionnaire.
Fournier, E., Mécanicien-Horloger.
Fourton, C., Armateur.
Fourcade, St.-Cyr, Pharmacien-Droguiste.
Gau, René de, Négociant-Commissionnaire.
Godchaux, Léon, Fabricant d'Habillements.
Grand, L., Négociant, Agent de la Compagnie Générale Transatlantique.
Guénot, F., Négociant.
Guillemet, A., Comptable.
Hubert, C., Marchandises Sèches en gros.
Jourdain, F., Magasin de Mercerie en gros.
Laborde, F., Négociant.
Lamongnère, Laurent, Négociant-Commissionnaire.
Lafitanc, J., Marchand d'Habillements, fabricant.
Limet, F., Réd. en chef, Propriétaire de l'Abeille.
Leduc, [illegible].
Lafargue, L., Libraire.
Lafaurg, A. A., Négociant-Commissionnaire.
Lévêque, H., Marchand d'Habillements.
Lagrange, E., Hermel de, Négociant.
Laffite, B., Pharmacien.
Leveau, J., Négociant.
Maignan, Victor, Négociant-Commissionnaire.
Mauberret, Wm., Prés. de la Société de Bienfaisance des [illegible].
Mabel, L., Confiseur.
Morlâs, J. E., Négociant en Cuirs et Articles de Cordonnerie.
Morlâs, E., Négociant-Commissionnaire.
Maniade, M.
Majean, M., Pharmacien.
Mayrey, A., Marchand.
Massert, Y., Importateur d'Articles de [illegible].
[illegible]
Pilsous, E., Négociant-Commissionnaire.
Prats, Pierre.
Queyrouze, L., Négociant.
Rabis, Jos J., Confiseur.
Rilleux, A., Négociant-Commissionnaire.
Royer, C., Orfèvre.
Rubio, Jules, Négociant-Importateur.
Schmitt, J. P., Fabricant de Tabac.
Siebert, J., Libraire.
Siret, J. G., Liqueurs et Provisions.
Saintourens, E., Négociant-Commissionnaire.
Schmidt, W. B., Importateur.
Tardos, Jules, Négociant-Commissionnaire.
Tardegue, F., Importateur d'Articles de Modes.
Ulmer, L., Importateur de Glaces et Tableaux.
Vallée, L., Comptoir de Change.
Vergnolle, G., Prés. de la Société d'Assistance Mutuelle de Jefferson.
Verguste, M., Négociant.
Vigues, J., Liqueurs et Provisions en gros.
Wolfe, A., Négociant en Bière et Vin.
[illegible]

HAGAN'S

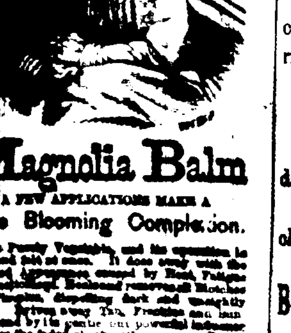

Magnolia Balm
A FEW APPLICATIONS MAKE A
Pure Blooming Complexion.

It is Purely Vegetable, and its operation is seen and felt at once. It does away with the Flushed Appearance caused by Heat, Fatigue and Excitement. Heals and removes all Blotches and Pimples, dispelling dark and unsightly spots. Drives away Tan, Freckles and Sunburn, and by its gentle but powerful influence mantles the faded cheek with

YOUTHFUL BLOOM AND BEAUTY.

Sold by all Druggists and Fancy Stores. Depot, 53 Park Place, New York.

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$16 00
Six mois	7 00
Trois mois	3 50
Un mois	1 25

Port annuel, $1 20 ou 10 cents par mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$5 00
Six mois	3 00
Trois mois	1 25

Port annuel, 26 cents.

Prix du numéro 10 cents.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion 10 lignes.	
Une première insertion	$1 50
Chaque insertion subséquente	75

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des États-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS:

73....CHARTRES....73